

Demande des renseignements sur la pension de réversion

Par thuy, le 07/03/2012 à 19:18

Je suis maríee avec un Français qui s'est maríe successivement 3 fois. Sa 1ère femme est morte. Et si sa 2è femme est morte aussi, à sa mort, pourrais-je avoir la totalité de sa pension de réversion. Merci d'avance de votre réponse.

Thùy